

Lutter contre l'ambroisie en milieu agricole

Grandes cultures

Avril 2021

Un problème de santé publique

L'ambroisie est une plante allergisante dangereuse pour votre santé ainsi que celle de votre entourage. **Contrôler la présence d'ambroisie chaque année, avant la floraison, c'est agir pour la santé de tous.**

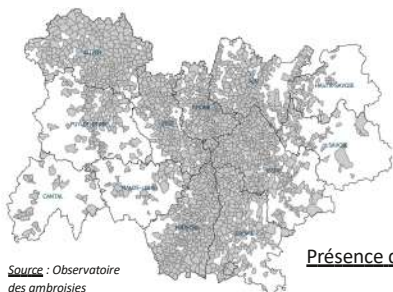
Avant d'agir, pensez à vos équipements de protection individuelle : vêtements couvrants, gants + **masque à poussières et lunettes de protection si vous devez intervenir en période pollinique.** Selon le secteur géographique, entre 10 et 20% de la population présentent des symptômes allergiques.



Source : Observatoire des ambrosies

Une forte pression en Auvergne-Rhône-Alpes !

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une **plante annuelle pionnière, qui colonise préférentiellement les terrains non couverts.**



Source : Observatoire des ambrosies

Présence d'ambroisie déclarée en 2016 - 2019

Sa première détermination en France a eu lieu dans l'Allier vers 1860. Depuis cette date, elle a colonisé une grande partie du territoire régional, y compris dans des zones de moyenne montagne.

Les grands bassins de production de céréales de la région sont fortement impactés par la présence de l'ambroisie.

Sachez la reconnaître !



Feuilles : profondément découpées, du même vert sur les deux faces, sans odeur quand on la froisse



Fleurs mâles : épis denses de fleurs verdâtres
Pollen allergisant



Plantule : stade auquel la lutte est la plus efficace



Tige : velue, rougeâtre à maturité

Cultures de printemps : combiner préventif et curatif

Une maîtrise à l'échelle de la rotation

Le cycle de développement de l'ambrosie **coïncide** pleinement avec celui des **cultures de printemps**. Elle est ainsi plus difficile à contrôler dans ces cultures, notamment lors d'un retour fréquent dans la rotation. L'alternance de cultures d'hiver et de printemps dans la succession culturale, en limitant le retour des cultures sensibles (tournesol, soja...), permet une lutte durable contre l'ambrosie.

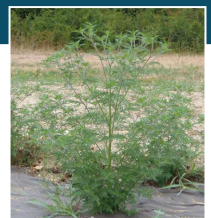
Plantule
mars - avril



Végétatif
mai - juillet



Adulte
juin - août



Le faux-semis pour réduire le stock semencier avant la mise en culture

Cette technique préventive vise à créer un lit de semences propice à la germination des adventices. Lorsque les adventices ont levé (2 à 3 semaines plus tard), intervenir mécaniquement pour détruire les plantules. En cas de fort stock semencier et si la saison le permet, répéter le faux-semis une à deux fois avant le semis. Le dernier passage doit avoir lieu juste avant le semis pour bénéficier d'un sol plus « propre ».

Le décalage de la date de semis des cultures de printemps

Si le climat et les conditions de sol le permettent, un semis tardif des cultures de printemps permet :

- Une levée rapide de la culture qui concurrencera efficacement l'ambroisie ;
- De désherber l'ambroisie à la même période que les autres adventices (l'ambroisie a tendance à lever tardivement dans la saison).

Le binage, seul ou en complément

Le binage permet d'obtenir une **bonne efficacité sur l'inter-rangs des cultures sarclées**. Le binage est plus efficace s'il est **précédé de faux-semis** et si le semis a lieu dans de bonnes conditions avec une **levée rapide et homogène de la culture**. Si malgré cela, la pression de l'ambroisie reste problématique, l'association avec du désherbage chimique (désherbage mixte) peut assurer une bonne maîtrise des adventices, notamment dans le tournesol et dans le soja.



Le matériel utilisé doit être cohérent avec le semoir et adapté à la culture et au type de sol. Il doit être pratiqué sur **plantes adventices jeunes (2 à 4 feuilles maximum) en conditions séchantes**. Plus de détails sur les réglages de votre bineuse, consulter la plaquette « Désherbage mécanique en culture de maïs : comment bien choisir son outil ? » (disponible sur <https://aura.chambagri-agriculture.fr>).

L'utilisation de produits chimiques en dernier recours

Les herbicides ont un **impact sur la santé humaine et sur l'environnement** et leur utilisation peut conduire au **développement de résistances** (des cas de résistances à certaines molécules herbicides ont déjà été constatés en France et en Amérique du nord). Pour une meilleure efficacité sur l'ambroisie, la lutte chimique doit être associée aux autres techniques de lutte. Plus de détails sur la protection intégrée des cultures, consulter le [portail Ecophyto-PIC](#).

Floraison
juillet - sept.



Grenaison
août - oct.



Graine
hiver



Lutter dans les cultures de printemps : combiner désherbages mécaniques

Si les mesures préventives ou alternatives au chimique ne sont pas applicables, plusieurs stratégies chimiques apportent des résultats intéressants sur l'ambrosie.

Vérifier les produits et leurs conditions d'emploi sur : <https://ephy.anses.fr>

Soja : intervenir en post-levée

Produit et dose/ha conseillés	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> - PULSAR 40 (1L/ha ou 2 x 0,67525 L/ha) + ACTIROB B - PASSAT PLUS (2x1L) 	<p>La double application est la plus efficace à condition de faire la 1ère dès 3 feuilles du soja.</p> <p>Intervenir sur adventices de 2 à 6 feuilles maximum ; au -delà, l'efficacité décroît.</p> <p>Une phytotoxicité passagère peut intervenir sans incidence significative sur le rendement.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - CORUM 1,25 L/ha + DASH HC ou ACTIROB B - ADAGIO SG 1,6 kg/ha + 0,5% de Li 700 	<p>Intervenir sur ambrosies jeunes, en préférant 2 applications à demi-dose, séparées de 3 à 7 jours.</p> <p>Intervenir à pleine dose en une application si les ambrosies sont déjà bien développées</p>

Tournesol : désherbage de prélevée puis binage si nécessaire



Ambrosie non maîtrisée sur parcelle de tournesol

Variété	Stratégie	Produit et dose/ha conseillés
Variété tolérante (VTH) à un herbicide de post-levée	Prélevée + Post-levée + Binage	<p>PROMAN (autres noms commerciaux : INIGO ou SOLETO) (1,5 à 2 L/ha, réduire la dose à 1,5 L/ha maximum sur les sols à moins de 15% d'argile) PUIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dès 2 feuilles du tournesol, au choix : <ul style="list-style-type: none"> • PULSAR 40 (0,6 L/ha) + ACTIROB B ou DASH HC • PASSAT PLUS (1 L/ha), à renouveler 8 à 10 jours plus tard (variétés CLEARFIELD et CLEARFIELD PLUS) - OU dès 2-3 feuilles du tournesol EXPRESS SX (30 h/ha) + TREND 90 à 0,1% à renouveler 8 à 10 jours plus tard (variétés PIONEER) - OU à 4 feuilles du tournesol, au choix : <ul style="list-style-type: none"> • PULSAR 40 (1,25 L/ha) + DASH HC (variétés CLEARFIELD PLUS) • PASSAT PLUS (2L/ha) (variétés CLEARFIELD PLUS)
Autre variété	Prélevée + Binage	<p>MERCANTOR GOLD (1,2 L/ha) + PROMAN (autres noms commerciaux : SOLETO ou INIGO) (2 L/ha, réduire la dose à 1,5 L/ha maximum sur les sols à moins de 15% d'argile)</p>

Maïs : désherbage mixte possible

Stratégie	Produit et dose/ha conseillés
Prélevée	Utiliser une association de matières actives. MERLIN FLEXX + au choix : - DUAL GOLD SAFENEUR (autre nom commercial ALISEO GOLD SAFENEUR) - ISARD (autre nom commercial SPECTRUM) - ADENGO XTRA (0,33 L/ha tous les 2 ans) + DUAL (0,8 à 1,2 L/ha) ou ISARD (0,6 à 0,8 L/ha)
Prélevée + Post-levée	Garder l'anti-graminées en prélevée. Adapter le traitement herbicide de post-levée en fonction du stade de l'ambroisie.

Stade de l'ambroisie	Produit et dose/ha conseillés
Cotylédons à 2 feuilles	- DECANO (0,3 L/ha)
4 feuilles	- DECANO (0,75 L/ha) - DECANO (0,5 L/ha) + EMBLEM* (0,5 kg/ha) - AUXO* (0,75 L/ha) + Adjuvant - CALARIS (autre nom commercial CALIBOOST) (0,75 L/ha) : 1 application tous les 2 ans <u>Si présence de graminées :</u> - DECANO (0,5 L/ha) + PAMPA (0,5 L/ha) + PEAK** (6 g/ha) : 1 application tous les 3 ans - CALLISTO (0,5 L/ha) + PAMPA (0,5 L/ha) + PEAK** (10 g/ha) : 1 application tous les 3 ans - MONSOON ACTIVE (autre nom commercial MONDINE) (1 L/ha) - CALARIS (autre nom commercial CALIBOOST) (0,75 L/ha) + PAMPA (0,5 L/ha) : 1 application tous les 2 ans
6 feuilles	- DECANO (0,75 L/ha) + EMBLEM* (0,75 kg/ha) - DECANO ou CALLISTO (0,75 L/ha) + CASPER** (0,15 kg/ha) : 1 application tous les 3 ans <u>Si présence de graminées :</u> - DECANO (0,75 L/ha) + PAMPA (0,75 L/ha) + PEAK** (6 g/ha) : 1 application tous les 3 ans - CALLISTO (0,75 L/ha) + PAMPA (0,75 L/ha) + PEAK** (10 g/ha) : 1 application tous les 3 ans - MONSOON ACTIVE (autre nom commercial MONDINE) (1,5 L/ha) - AUXO* (0,75 L/ha) + PAMPA (0,5 L/ha) + Adjuvant - CALARIS (autre nom commercial CALIBOOST) (0,75 L/ha) + PAMPA (0,75 L/ha) : 1 application tous les 2 ans

* fin d'utilisation des produits AUXO et EMBLEM en 2021

** respecter la dose maximale sur une même parcelle de 20g de prosulfuron par hectare tous les 3 ans

Pois de printemps : intervenir en post-levée et surveiller les chaumes

Stade de l'ambroisie	Produit et dose/ha conseillés
3 feuilles maximum	- CORUM (1,25 L/ha) - BASAGRAN SG (autre nom commercial ADAGIO SG) (une application à 1,4 kg/ha ou fractionnement en 2 applications de 0,7 kg/ha)

Lutter dans les cultures d'hiver : maîtriser l'interculture

Les cultures d'hiver exercent généralement une **concurrence efficace** face à l'ambroisie. En revanche, l'ambroisie peut germer au printemps sous la culture et se développer après la récolte. La lutte en cultures d'hiver doit donc être réfléchie **en post-récolte et/ou interculture**. A noter que pour le colza, un risque de levée d'ambroisie peut apparaître après le semis dans le cas d'un **mauvais état végétatif au démarrage de la culture** (sécheresse, maladies...).

Le déchaumage - broyage des résidus

Après la moisson, en l'absence de concurrence, les ambrosies jusque là contenues sous la culture se développent très rapidement. Le déchaumage (chimique ou mécanique) vise à détruire les adventices dans les chaumes. Pour l'ambroisie, il s'agit d'intervenir avant floraison pour **éviter la dispersion de pollens**. Si le déchaumage n'a pas pu avoir lieu avant floraison, il est nécessaire d'intervenir avant grenaison de l'ambroisie pour **éviter d'accroître le stock semencier de la parcelle**.

Pour une meilleure efficacité, il est recommandé d'**intervenir tôt après la récolte** pour profiter de l'humidité résiduelle du sol (meilleure pénétration des outils de déchaumage mécanique et meilleure absorption des désherbants chimiques).

Pour un **déchaumage mécanique**, des passages croisés augmentent l'efficacité de déracinement. Des faux-semis à ce moment là peuvent aussi permettre de réduire le stock semencier d'ambroisie. Pour le **déchaumage chimique**, en présence de vivaces, il est préconisé de réaliser un traitement (GLYPHOSATE à 1080 g/ha + 2,4-D + adjuvant) suivi par un déchaumage mécanique tardif pour plus d'efficacité. **Une attention doit être portée sur les risques de résistance de l'ambroisie vis-à-vis du glyphosate**, qui a déjà été constatée en Amérique du nord.

Si le déchaumage n'a pas pu être réalisé, un broyage des plantes déjà levées permet d'interrompre le cycle de développement de l'ambroisie.

Des couverts pour concurrencer l'ambroisie

Les cultures intermédiaires et autres couverts, s'ils sont mis en place rapidement après la récolte avec une installation rapide, apportent une compétition à l'ambroisie pour l'espace et les ressources. Ces couverts sont d'autant plus efficaces s'ils très couvrants (choisir des espèces adaptées).



Ambrosie en bordure de parcelle de blé après récolte

Autres surfaces agricoles

Prairies

Une surface enherbée dont le couvert est bien implanté peut limiter le développement de l'ambrosie. Toutefois, le risque de prolifération de l'ambrosie reste présent :

- L'année d'implantation de la prairie (concurrence de la prairie réduite). Il est conseillé d'**implanter le couvert à l'automne** avec des **espèces couvrantes** ;
- Les années suivantes, la dégradation du couvert herbacé (sécheresse, surpâturage...) peut entraîner la levée de pieds d'ambrosies. Le pâturage ou la fauche de ces parcelles doit impérativement intervenir avant floraison.

Bords de parcelles, surfaces en gel, jachères, bandes enherbées

L'ambrosie se développe préférentiellement sur les bords de parcelle, là où les cultures sont moins denses. Ce sont souvent les **zones de démarrage de contamination** des parcelles. Il convient donc d'être vigilant sur ces espaces. Pour empêcher la floraison ou la grenaison des ambrosies, plusieurs interventions d'arrachage ou de broyage (en abaissant si possible la hauteur de coupe à chaque passage) peuvent être nécessaires. Il en va de même pour les surfaces en gel et les jachères, **dans le respect des périodes d'intervention autorisées**.

Nettoyer les engins agricoles pour limiter la dispersion



Pensez à nettoyer vos engins de récolte en bout de champ contaminé !

En période de grenaison de l'ambrosie (à partir d'août), il est important de nettoyer les engins de récolte (moissonneuse-batteuse, ensileuse de maïs,...) en bout de champ pour **faire tomber un maximum de graines**. Cette pratique limite la dissémination sur les voies d'accès, le reste du parcellaire et les plateformes de stockage du matériel.

Pour plus de détails, consultez la brochure « Ambrosie et machinismes agricoles » éditée par l'Observatoire des ambrosies.

Semences

En 2004, l'INRA de Dijon a étudié le risque de dispersion de l'ambrosie via les semences de tournesol. Ce travail met en évidence **la nécessité d'assurer un contrôle strict pour les mélanges pour oiseaux**. Ces mélanges, dont ceux renfermant du tournesol, peuvent contenir des semences d'ambrosie. Il y a donc un risque de dissémination des graines d'ambrosie, plus légères, autour des mangeoires. **Un passage au tamis à maille de 3 mm permet d'éliminer efficacement les graines d'ambrosie !**

Que dit la réglementation ?

Décret et arrêté du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambrosie et à la lutte contre les espèces végétales nuisibles à la santé

« Les propriétaires ou les personnes en charge de l'entretien d'un terrain pour le compte d'un propriétaire (fermiers, locataires ou occupants à quelque titre que ce soit) sont tenus :

- De prévenir la pousse de plants d'ambrosie ;
- De détruire les plants d'ambrosie déjà développés.

« La destruction de l'ambrosie devra être réalisée par l'exploitant jusqu'en limites de parcelle (y compris talus, fossés ou chemins inclus dans la parcelle cadastrale) ».

Dans les 12 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, **des arrêtés préfectoraux ont été adoptés ; ils précisent les actions à mettre en œuvre pour lutter contre l'ambrosie.**

Arrêtés fixant les règles relatives aux BCAA

Les espèces invasives telles que l'ambrosie ne sont pas autorisées en couverts dans les bandes tampons. Il est préconisé de mettre en place un couvert suffisamment dense pour concurrencer l'ambrosie. Consultez l'arrêté de votre département.

En cas d'obligation de destruction de parcelle due à une trop forte présence d'ambrosie, il est possible de conserver vos aides PAC en déclarant un accident de culture. Pour plus de détails, contactez votre DDT avant toute intervention.

Liens utiles

Plus d'informations sur la lutte contre l'ambrosie sur :

- <https://www.ambrosie.fredon-aura.fr>
- <http://www.ambrosie.info>

Pour toute question relative à la plante, à la réglementation en vigueur ou à la gestion des relations avec les riverains, contacter votre référent FREDON AuRA.

Pour plus de renseignements sur la gestion de l'ambrosie en culture, contacter votre référent technique local.



Les actions liées à la lutte contre l'ambrosie ont été cofinancées par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

